



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Moderna-Corta S.A.**, Route de l'Areuse 7,  
2016 Cortaillod
2. Délai pour contester l'état de collocation:  
20 jours après la publication
3. Délai pour contester l'inventaire:  
10 jours après la publication
4. **Remarques:** But: fabrication d'ensembles de cuisines et de meubles; achat, vente, construction, transformation et rénovation d'immeubles; accorder des prêts à ses actionnaires et des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par des actionnaires ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription d'engagement financier.  
L'inventaire est déposé dix jours dès le 14 février 2014. Dans le même délai, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet des revendications de propriété reconnues comme fondées par l'administration de la faillite (art. 47, 49, 80 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office seront définitives.

Office des faillites  
2053 Cernier

01326615

